

Le 18 Février 2019, à Ollioules

Communiqué de presse : Interactions entre éoliennes flottantes et écosystèmes marins : le Pôle Mer Méditerranée dépose deux programmes à l'appel à projet « Energies durable » de l'ADEME

En réponse à l'appel à projets lancé par l'ADEME, « Energies durables », le Pôle Mer Méditerranée a déposé deux dossiers de candidatures. Ces projets incluent des programmes de recherche sur les interactions entre éoliennes flottantes et les écosystèmes marins et avifaunistiques. Ils découlent de la concertation organisée par la Direction Interrégionale de la Mer (DIRM) Méditerranée afin de définir des macro-zones sur lesquelles les appels d'offres de parcs commerciaux pourraient être lancés dans le cadre de la nouvelle programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE).

L'objectif : mieux connaître nos écosystèmes marins

L'objectif principal est de proposer une méthodologie et une architecture d'outils d'observation haute fréquence génériques et adaptables sur des éléments de parcs éoliens flottants (ex : réseau de câbles, plateformes en mer). Ces outils permettront d'acquérir et documenter des connaissances sur l'état et l'évolution des écosystèmes marins en interaction avec les parcs éoliens flottants dans le Golfe du Lion.

A terme, le développement d'observatoires (réseaux de points d'observation), à des échelles spatiales et temporelles en cohérence avec les problématiques environnementales, permettra d'augmenter l'acquisition de données pertinentes.

A travers ces projets nous visons à répondre aux interrogations des organisations professionnelles et des associations environnementales. Ils permettront également de contribuer à anticiper les impacts environnementaux potentiels pour faciliter le développement de l'éolien offshore flottant dans de bonnes conditions.

Un écosystème diversifié et complet pour mener ces programmes :

Le Pôle Mer Méditerranée aura un rôle de coordinateur s et sera entouré des meilleures équipes de recherche, spécialisées dans les écosystèmes marins (IFREMER, l'Observatoire de Banyuls sur Mer, le MIO-Université de Toulon, le GIS3M) et l'avifaune du Golfe du Lion (CNRS-CEFE, LPO, BIOTOPE) ainsi que l'ITE France Énergie Marines qui fournira les données acquises sur des projets précédents.



Les énergéticiens (EDF Renouvelables, ENGIE, QUADRAN ENERGIES MARINES, EOLFI) fourniront leurs expertises et suivis environnementaux réalisés dans le cadre des fermes pilotes et avec RTE apporteront un soutien financier aux projets.

Un comité de suivi composé, du porteur de projet et de ses partenaires ainsi que des énergéticiens, de RTE, des régions Sud Provence-Alpes Côte d'Azur et Occitanie, de l'Agence Française de Biodiversité, de la DIRM Med, des DREAL, des parcs naturels, des représentants des pêcheurs, des associations environnementales et des partenaires, sera mis en place.

Les Régions Sud Provence - Alpes - Côte d'Azur et Occitanie, France Energie Eolienne, l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB), le Parc Naturel Marin du Golfe du Lion (PNMGL), le Parc naturel régional de Camargue, le Parc National des Calanques (PNCAL), la Direction Interrégionale de la Mer Méditerranée (DIRM Med) apporte également son soutien à notre initiative.

Contact presse :

Emmelyne BROUHANE

Chargée de communication

brouhane@polemermediterranee.com – 04.89.33.00.86